COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES YVELINES
DE TIR A L'ARC organise

TROPHEE des MIXTES
Samedi 30 janvier 2027
Dimanche 28 février 2027

Trophée départemental des Mixtes
Manche Salle (tir à 18m) (*Qualificatif pour le Trophée National des Mixtes*)

Nous serons accueillis selon les catégories à COIGNIERES ou à VIROFLAY.

HORAIRES et LIEU de TIR :

- **Catégorie : Arc Classique Néo-licenciés** (1ère licence prise à partir du 01/09/2025 et Toutes catégories d'âge)

Organisateur	***Compagnie des Archers de COIGNIERES***
Lieu	*Au Gymnase du Moulin à Vent, Rue du Moulin à Vent à Coignières*
Date et Horaires	***Samedi 30/01/2027*** *– Greffe: 8h30, Début du tir: 9h00 -2 volées d'entrainement*
Date Limite	*Pour l'inscription des équipes :* ***16 janvier 2027***

 - Les archers participants au Trophée des Mixtes peuvent également participer lors de ce WE au concours débutant (avec passage de flèches) de Coignières. Reportez-vous au mandat du concours débutants de Coignières pour vous inscrire pour le passage de flèches.

- **Catégorie : Arcs à poulies** (U15, U18, U21, S1, S2, S3) **et Arc Nus** (Toutes catégories d'âge)

Organisateur	***Compagnie d'Arc de VIROFLAY***
Lieu	*Au Gymnase des prés aux Bois, 156 rue des prés aux Bois à Viroflay*
Date et Horaires	***Dimanche 28/02/2027*** *– Greffe: 8h30, Début du tir: 9h00 -2 volées d'entrainement*
Date Limite	*Pour l'inscription des équipes :* ***26 février 2027***

- **Catégories : Arc Classique** (Toutes catégories d'âge)

Organisateur	***Compagnie d'Arc de VIROFLAY***
Lieu	*Au Gymnase des prés aux Bois, 156 rue des prés aux Bois à Viroflay*
Date et Horaires	***Dimanche 28/02/2027*** *– Greffe: 14h, Début du tir: 14h30 -2 volées d'entrainement*
Date Limite	*Pour l'inscription des équipes :* ***26 février 2027***

ATTENTION, le nombre d'équipes est limité à 20, 16 ou 8 selon les catégories. (la priorisation est expliquée dans le "Règlement du Trophée Départemental des Mixtes").

Pour inscrire vos équipes de club, retournez le bordereau d'inscription à tdm78@archers78.fr

Les frais d'inscription sont de **20€ par équipe pour les deux manches**.

Pour les modalités de règlement des coûts de participation, se reporter au document "*Règlement du Trophée Départemental des Mixtes*".

RECOMPENSE : Le Trophée CDY des Mixtes sera décerné après la manche extérieure en avril 2027.

N'OUBLIEZ PAS : Les équipes doivent porter leur tenue de club (haut identique) et chaussures de sport en salle.

CDY – C/O Vincent COPPOLA – 13 Allée de l'Abbé Emile Bois – 78560 LE-PORT-MARLY N° Agrément FFTA : 08 78 000
Mail : president@archers78.fr, Adresse Internet : www.archers78.fr, SIREN = 449 818 160
Partenaires institutionnels : Conseil Départemental 78 et SDJES-78

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2027

1- Principes du Trophée des Mixtes (Manches, Catégories et distances) :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique et de la licence découverte 2027.

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club (quelle que soit la catégorie d'âge). Il y a Quatre catégories possibles.

La FFTA a décidé pour 2027 que lors des trophées départementaux, la qualification au Trophée National ne reposera que sur une manche à 18 m en salle (ou en extérieur).

Le CDY propose un Trophée départemental des mixtes qui comprendra 2 manches :

- 1 en salle à 18m qualificative pour le trophée national.
- 1 en extérieur aux distances et conditions du trophée national.
- Le Trophée Départemental sera décerné à l'issue de ces 2 manches.

Pour qualifier les équipes au trophée national des mixtes, le CDY organisera une manche à 18 m en salle :

	18 mètres Salle (ou extérieur)
Arc classique Néo-licenciés (1ère licence priseà partir du 01/09/2025) - Arcs classiques toutes catégories d'âge (valides et para) + Néo toutes classifications para + sans limite de date de première licence jeunes classifiés para en open ou fédéral	Blason 60cm
Arc classique Toutes catégories d'âge arc classique (valide et para). Arc nu possible.	Blason 40cm
Arc à poulies U15 à S3 (valide et para)	Blason 40cm (4spots)
Arc nu Toutes catégories d'âge arcs nus (valide et para)	Blason 60cm

Les archers ayant pris une première licence à compter du 01/09/2025 peuvent également participer en arc classique (*sous réserve d'être en capacité de tirer à la distance et taille de blason indiquées*).

Le CDY organisera une seconde manche à plus longues distances au début de la saison extérieure. Celle-ci ne sera pas prise en compte pour la sélection au Trophée National mais permet d'apporter une offre loisir complémentaire aux licenciés des Yvelines.

Le Trophée Départemental des Yvelines des Mixtes sera décerné pour chaque catégorie à l'issue des 2 manches (Salle + Extérieur).

La manche extérieure proposera les mêmes distances et tailles de blason que lors du Trophée National :

	Extérieur
Arc classique Néo-licenciés (1ère licence priseà partir du 01/09/2025) - Arcs classiques toutes catégories d'âge (valides et para) + Néo toutes classifications para + sans limite de date de première licence jeunes classifiés para en open ou fédéral	30m – Blason 80cm
Arc classique Toutes catégories d'âge arc classique (valide et para). Arc nu possible.	50m - Blason 122cm
Arc à poulies U15 à S3 (valide et para)	50m - Blason 122cm
Arc nu Toutes catégories d'âge arcs nus (valide et para)	30m – Blason 80cm

2- Représentation d'un club

Pour la 4ème année du Trophée Départemental des Mixtes dans les Yvelines, le nombre d'équipes par catégorie est limité selon la catégorie et en fonction de la demande de 2026.

L'idée étant de favoriser les échanges entre hommes et femmes et entre les clubs, il est favorisé d'abord la diversité de clubs. En fonction de la place disponible, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer sera proposée.

	Nombre d'équipes
Arc classique Néo-licenciés (1ère licence priseà partir du 01/09/2025) - Arcs classiques toutes catégories d'âge (valides et para) + Néo toutes classifications para + sans limite de date de première licence jeunes classifiés para en open ou fédéral	**16**
Arc classique Toutes catégories d'âge arc classique (valide et para). Arc nu possible.	**20**
Arc à poulies U15 à S3 (valide et para)	**8**
Arc nu Toutes catégories d'âge arcs nus (valide et para)	**8**

Un club souhaitant participer inscrit, par catégorie, une équipe. S'il souhaite inscrire plusieurs équipes dans une catégorie, il les mentionne en les priorisant (Equipe 1, Equipe 2, etc.).

Le CDY prendra dans l'ordre d'inscription chronologique les 8 ou 16 ou 20 Equipes 1 des

premiers clubs qui s'inscriront pour une catégorie.

Si à la date limite d'inscription, il reste des places, seront inscrites les Equipes 2 des clubs en ayant proposées dans l'ordre d'inscription, puis les Equipes 3 etc….

Composition des équipes d'une manche à l'autre :

Si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci peut différer d'une manche à l'autre.

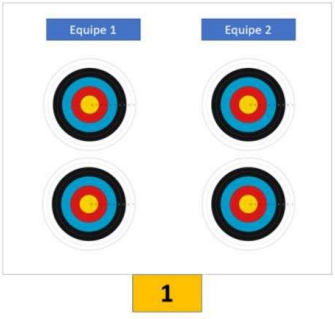
En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci doit rester inchangée voire complétée par de nouveaux archers si l'un des membres lors de la manche salle ne peut pas venir lors de la manche extérieure. Mais 2 archers composant une équipe lors de la manche salle et présents sur la manche extérieure devront être dans la même équipe.

3- <u>Organisation pratique</u>

Pour un tir à 18 m, deux équipes qui se rencontrent tirent sur la même cible.
Pour la catégorie 1ère année de licence et les arcs nus, un blason de 60cm pour les 4 flèches de l'équipe sera positionné (2 équipes par cible donc 2 blasons par cible).



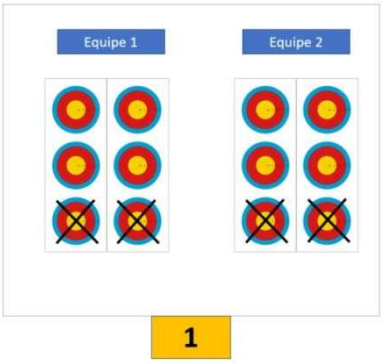
Pour la catégorie arc classique (à partir de la troisième année de licence) chaque archer a son blason (un en haut et un en bas) :



Pour la catégorie arc à poulies prévoir 1 spot pour chaque flèche. Les blasons "trispots" peuvent être pliés, découpés…de manière à ne laisser que 4 spots ou laissés entier.

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2027



Si les "trispots" sont laissés entiers (donc 6 spots apparents), les 4 spots du haut seront utilisés. Il sera préférable de le rappeler aux archers avant le début des tirs.

- *L'organisateur doit être attentif aux cas particuliers de para archers classifiés et notamment ceux devant rester sur la même cible tout au long du trophée*.

En extérieur aux distances de 30 et 50 m, si la place le permet, chaque équipe a sa cible mais il est aussi possible de mettre 2 équipes par cible.

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2027

4- <u>Déroulement et adaptations :</u>

Rappels : pour faciliter l'organisation du trophée des Mixtes, il est possible :

- D'organiser le trophée le soir en semaine ou le WE.
- D'organiser une catégorie par soir avec le même organisateur ou des organisateurs différents.
- D'organiser le trophée en dehors de son département ou de co-organiser avec un autre département.
- L'organisation doit être simple sans toutes les contraintes d'un concours sélectif, sur un terrain ou une salle d'entrainement.
 - Une ligne de tir à distance est nécessaire, il n'y a pas de contrainte de distance entre les archers.
 - C'est une compétition loisir, la présence d'un arbitre n'est pas nécessaire mais recommandée.

Une manche est composée de 3 phases :

- Un tir de "mini-qualification" (Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules)
- Des "matchs de poule" (pour déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off)
- Le "Big Shoot Off" (tir de barrage final pour désigner le vainqueur).

Toutes les phases (mini-qualifications, matchs de poule et Big Shoot Off) se tirent dans le rythme d'un tir par équipe en situation de match.

Lors des mini-qualifications et des matchs de poules, les équipes disposent donc de 80 secondes pour tirer 4 flèches.

Une volée de Big Shoot Off est équivalente à un tir de barrage par équipe mixte. Les deux archers tirent donc une flèche chacun. Les deux flèches doivent être tirées en 40 secondes.

<u>Détails des phases</u> :

Mini-qualification par équipe : entrainement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20/volée (durée estimée à 20-25 minutes).

Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Pause de 10 minutes : constitution des poules

Organisation des poules :

La répartition des équipes par poule pourra se faire en suivant ces préconisations :

Pour cette édition du trophée des mixtes du CDY, il y aura au maximum 20 équipes.

- <u>De 3 à 6 équipes</u> : 1 poule, toutes les équipes se rencontrent et Big Shoot Off entre les deux premières équipes. (S'il n'y a que 6 équipes dans une seule catégorie, mais plus dans les autres, faire tout de même 2 poules pour ne pas faire attendre les autres).
- <u>De 7 à 12 équipes</u> : 2 ou 3 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- <u>De 13 à 16 équipes</u> : 4 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.

- De 17 à 20 équipes : 5 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- *De 21 à 24 équipes : 6 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.*
- *De 25 à 28 équipes : 7 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre lespremiers de chaque poule.*

Fonctionnement des matchs de poule :

- Matchs en sets **pour toutes les catégories** (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) :
 - Set gagné = 2 points ;
 - Egalité = 1 point aux 2 équipes ;
 - La première équipe à 5 points a gagné ;
 - Si égalité à 4-4 = tir de barrage.
- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire à 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera :
 - D'abord sur les points set ;
 - Ensuite le score des qualifications ;
 - Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

Règlement Big Shoot Off (Shoot off = tir de barrage)

Le **Big Shoot Off** sert à déterminer le vainqueur de la manche du Trophée Départemental des Mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie.
Il est possible d'organiser un Big Shoot Off même dans les catégories où il n'y a qu'une seule poule (choix de l'organisateur).
Durant chaque volée du Big Shoot Off, l'équipe dispose de 40 secondes pour tirer deux flèches (une flèche par archer).

- Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tire une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.
 - Afin que toutes les équipes continuent et fassent un big shoot off
 - *Toutes les autres équipes sont placées sur le pas de tir pour tirer une volée à l'issue de laquelle un classement sera établi.*
 - *Les équipes 2èmes de chaque poule se rencontrent entre elles sur un barrage pour être classées ; le départage se fait à la flèche la plus près du centre si besoin.*
 - *Les équipes 3èmes de chaque poule se rencontrent entre elles sur un barrage pour être classées ; le départage se fait à la flèche la plus près du centre si besoin*
 - *Les équipes 4èmes de chaque poule se rencontrent entre elles sur un barrage pour être classées ; le départage se fait à la flèche la plus près du centre si besoin*
- Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.
- Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.

(Dans les catégories avec 2 poules, possibilité de prendre les 2 premiers de chaque poule pour faire 2 volées de Big Shoot Off – Choix organisateur)

Clôture : pot de l'amitié.

Exemple de programme :

- 09h00-09h30 ou 14h00-14h30 : Accueil, greffe
- 09h30-10h05 ou 14h30-15h05 : 2 volées d'entrainement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)
- 10h05-10h20 ou 15h05-15h20 : Pause et constitution des poules
- 10h20-11h30 ou 15h20-16h30 : 3 matchs de poules
- 11h30-11h40 ou 16h30-16h40 : Pause et centralisation des résultats
- 11h40-12h00 ou 16h40-17h00 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)
- 12h00-12h30 ou 17h00-17h30 : Résultats, clôture

5- Classement du Trophée Départemental

Des points seront attribués en fonction du classement.

Le Big Shoot Off permet de classer les équipes premières de poules. Lors de la première volée, les équipes éliminées seront classées entre elles. La 5ème place sera alors attribuée à l'équipe ayant réalisé le plus haut score sur la volée, puis la 6ème place etc. L'opération est répétée suivant le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off. Si des égalités sont présentes la flèche la plus près du centre déterminera l'équipe la mieux classée. Si l'égalité persiste encore, un tir de barrage sera réalisé.

Sur le même principe, les deux autres volées permettent de définir le 1er, le 2ème, le 3ème et le 4ème.

Les seconds de poule suivent donc dans le classement les premiers de poule précédemment classés. Toutes les équipes 2èmes de poules seront classées en fonction du score du tir du barrage, voire de la flèche la plus proche du centre. (Place attribuée dépendante du nombre de poules).

Les 3èmes suivent de la même manière…

L'attribution de points en fonction du classement comme ci-dessous est une proposition pour effectuer le classement dans le cas où 2 manches seraient organisées (cumuler les points sur chaque manche) :

À la suite de la participation de toutes les équipes au big shoot off, voici comment seront attribués les points ➔ ceci permet d'éviter des égalités sur les 2 manches

Dans le cas de 5 poules :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1	20
	2	19
	3	18
	4	17
	5	16
2ème de poule	6	15
	7	14
	8	13
	9	12
	10	11

3ème de poule	11	10
	12	9
	13	8
	14	7
	15	6
4ème de poule	16	5
	17	4
	18	3
	19	2
	20	1

Dans le cas de 4 poules :

	Place	**Nb points attribués**
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1	20
	2	18
	3	16
	4	14
2ème de poule	5	12
	6	11
	7	10
	8	9
3ème de poule	9	8
	10	7
	11	6
	12	5
4ème de poule	13	4
	14	3
	15	2
	16	1

Dans le cas de 2 poules :

	Place	**Nb points attribués**
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10
	2ème	8
2ème de poule	3ème	6
	4ème	5
3ème de poule	5ème	4
	6ème	3
4ème de poule	7ème	2
	8ème	1

6- Trophée Départemental et Trophée National des Mixtes

- ***Trophée National des Mixtes 2027***

Le Trophée National des mixtes 2027 aura lieu les 19 et 20 juin 2027 à Chennevières sur Marne, plus que la compétition, la finalité reste avant tout de favoriser le partage et la convivialité.
Les comités départementaux organisateurs du trophée départemental ont l'avantage d'avoir une place réservée par catégorie (dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée des inscriptions des équipes).
Les clubs vainqueurs de la manche Salle du Trophée Départemental de chaque catégorie, sont donc prioritaires.

Le CDY prendra en charge l'inscription financière (*20€/Equipe en 2026*) au Trophée National pour les 4 équipes vainqueurs de la Manche Salle.

Les clubs devront inscrire leur(s) équipe(s) via l'ESPACE DIRIGEANTS depuis le menu de la Gestion sportive. Une notice de "pré-inscription" est en ligne sur la page du site internet dédiée au Trophée des mixtes et disponible directement depuis ce lien : aide_inscription_trophee_national_des_mixtes.pdf (ffta.fr)).

Il est important lors de l'inscription d'une équipe au Trophée Départemental de mentionner si elle est intéressée par une participation au Trophée National.
De cette manière, si les clubs vainqueurs ne souhaitent pas être présents à la rencontre nationale, le CDY pourra identifier un autre club (choix par ordre de classement) **et** le préciser au moment de l'envoi des résultats.
L'équipe de club tirant la rencontre nationale pourra avoir une composition différente de celle du Trophée Départemental (dans le respect de la catégorie).

Les places non utilisées par les départements seront attribuées prioritairement aux clubs ayant participé au trophée de leur département (même s'il y avait moins de 4 équipes dans la catégorie) et ensuite à l'ensemble des clubs affiliés. D'autres équipes pourront s'inscrire au Trophée National dans la mesure où elles auront participé à la manche Salle du trophée départemental. Le CDY donnera à l'organisateur du Trophée national et à la FFTA (Service mixité) la liste des équipes ayant participé au Trophée départemental au plus tard le xx avril 2027.

- ***Trophée Départemental des Mixtes 2027***

Le classement des équipes se fait sur la base de la somme des points attribués lors de chacune des 2 manches.
Les 3 premières équipes du classement dans chaque catégorie seront récompensées par le CDY.

En cas d'égalité de points pour les places, on regarde le cumul des scores de qualifications des manches Salle et Extérieur. Et si l'égalité persiste pour les places de 1er, 2ème et 3ème, le

départage se fera sur la base d'un Big Shoot Off entre les équipes à égalité.

7- Planning prévisionnel du Trophée Départemental 2027 CDY

Manche Salle (Tir à 18m) : Samedi 30/01/2027 et Dimanche 28/02/2027

- Samedi 30 janvier Matin *(9h-12h30)* : Catégorie Arc Classique Néo Licenciés à COIGNIERES (Gymnase Moulin à vent)
 - *A noter que les participants peuvent envisager de faire un passage de Flèches de couleur, l'après-midi au concours débutants de Coignières.*
- Dimanche 28 février matin *(9h-12h30)* : Catégorie Arc à Poulies et Arc nu à VIROFLAY (Gymnase des prés aux bois)
- Dimanche 09 mars après-midi *(14h-17h30)* : Catégorie Arc Classique à VIROFLAY (Gymnase des prés aux bois)

Manche Extérieur : WE du 17 et 18/04/2027

- Samedi 17 avril et Dimanche 18 avril à GUYANCOURT (Jeu d'Arc du Complexe Sportif des Droits de l'homme).
- Samedi 17 avril après-midi *(14h-17h30)* : Catégories Arc Classique et Arc à Poulies.
- Dimanche 18 avril Après-midi *(14h-17h30)* : Catégories Arc Classique Néo Licenciés et Arc nu.

8- Modalité d'inscription au Trophée Départemental 2027 CDY

Le règlement et le bordereau d'inscription seront envoyés à tous les clubs Yvelinois en novembre 2027.

Chaque club désirant participer envoie par mail à l'adresse "tdm78@archers78.fr", le bordereau d'inscription de ses équipes obligatoirement pour les 2 MANCHES.

Un accusé de réception mentionnant Heure et Date de réception du mail sera fait au club pour respecter la priorisation en cas de nécessité.

- **Le tarif d'inscription d'une équipe pour les 2 manches du TDM est de 20€ à régler au CDY lors de l'inscription par l'un des 2 moyens ci-dessous :**
 - **Virement au CDY en mettant le libellé "TDM78 *Nom du club*".**
 - **Chèque à l'ordre du "*CDY Tir à l'Arc*", à envoyer avec une copie du bordereau à l'attention de :**

 Damien Coppola
 13 allée de l'Abbé Émile Bois
 78560 Le Port-Marly
- **Le CDY prend à sa charge 8€ par équipe et par manche envers les organisateurs (que l'équipe soit présente ou pas le jour du concours).**

➔ **ATTENTION :**

- **Ce mode de paiement est valable uniquement pour l'inscription de l'équipe "1" dans les 4 catégories et le règlement doit être effectué dès confirmation de l'inscription.**
- **Cependant, pour les équipes, 2, 3, … d'un même club, la validation ne pouvant avoir lieu qu'après la date limite d'inscription, le paiement s'effectuera UNIQUEMENT par chèque sur place le jour du concours (pas de paiement en espèce possible).**

Il est important lors de l'inscription d'une équipe de mentionner si elle est intéressée par une participation au Trophée National. (Cf. paragraphe 6)

TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES - CDY 2027

Manche SALLE 2027

DATE et LIEU

SAMEDI 30 janvier 2027 à 08h30	*pour les Arcs classiques Néo Licenciés*	*à COIGNIERES*
DIMANCHE 28 février 2027 à 9h00	*pour les Arcs à Poulies et les Arcs Nus*	*à VIROFLAY*
DIMANCHE 28 février 2027 à 14h30	*pour les Arcs Classiques*	*à VIROFLAY*

CLUB : ---------- ***Agrément :*** ----------

Nom Correspondant : ---------- ***Mail :*** ----------

Tel : ----------

Catégorie d'équipe *	N° Equipe **	Club	N° agrément club	Nom-Prénom archer Femme	Licence archer Femme	Nom-Prénom archer Homme	Licence archer Homme	Trophée National O/N	Prix Inscription 20€/équipe ***
Néo-licenciés classique	1								0 €
									0 €
									0 €
									0 €
Arcs à Poulies	1								0 €
									0 €
									0 €
									0 €
Arcs Nus	1								0 €
									0 €
									0 €
									0 €
Classiques	1								0 €
Classiques	*2*								0 €
									0 €
									0 €
								TOTAL	0 €

* Indiquez dans la colonne Catégorie , le type d'équipe : Classiques, NéoLicenciés, Arcs Poulies, Arcs nus.

** dans une même catégorie, si vous inscrivez plusieurs équipes, Indiquez un numéro d'équipes pour les prioriser .

*** Règlement de l'inscription :	Les frais d'inscription sont de 18€ par équipe et par manche dont 8€ sont pris en charge par le CDY. **Reste à régler par équipe pour les 2 manches (Salle et Extérieur) : 20 €** soit par **virement** à l'ordre du "**CDY Tir à l'arc**" avec le libellé "**TDM78 *nom du club*** ". soit par **chèque** à l'ordre du "**CDY Tir à l'Arc**", à envoyer avec une copie du bordereau à l'attention de: Damien Coppola 13 allée de l'Abbé Émile Bois 78560 Le Port-Marly
ATTENTION:	**Ce mode de paiement est valable uniquement pour l'inscription de l'équipe "1" dans les 4 catégories et le règlement doit être effectué dès confirmation de l'inscription** **Par contre, pour les équipes, 2, 3,... d'un même club, la validation ne pouvant avoir lieu qu'après la date limite d'inscription, le paiement s'effectuera uniquement par chèque sur place le jour du concours (pas de paiement en espèces possible).**

Inscription à retourner par mail à Damien Coppola

tdm78@archers78.fr

(06 45 81 42 74)

Un accusé réception avec date et heure d'inscription sera envoyé en retour

Date limite d'inscription des équipes Néo-Licenciés **le 16 janvier 2027**

Date limite d'inscription des autres équipes **le 14 février 2027**